

DES ONGLES TENDANCE POUR PRESQUE RIEN

SEULEMENT
CHF 5.-



Désolé, mais un prix si bas cache souvent d'autres coûts très élevés.

Même s'il est très difficile d'établir des chiffres précis, les personnes victimes de travail forcé existent. En Suisse aussi. La branche des esthéticiennes a pour particularité d'être un secteur non conventionné où il y a peu de contrôles. Cela favorise naturellement une certaine précarisation du métier et le risque pour les personnes vulnérables, comme les employés frontaliers ou étrangers, de tomber dans une forme d'esclavage moderne.

Selon un rapport du Conseil fédéral de 2015, le domaine des services à la personnes (p.ex. les salons de coiffure, instituts de beauté ou de cosmétique, mais aussi le nettoyage ou la blanchisserie) comprend un des taux les plus élevés de bas salaires (56 %). « A l'exception des secteurs de la coiffure et du nettoyage industriel en Suisse romande, les CCT [ndlr : conventions collectives de travail] sont peu communes dans cette branche économique. »¹ Le manque de cadre légal et de contrôles efficaces implique un risque pour les employés, mais aussi pour les clients (normes d'hygiène, sécurité du travail et protection de la santé pas toujours respectés).

En Suisse, il existe bien une formation d'esthéticienne CFC/esthéticien CFC, mais le titre d'esthéticienne n'est pas protégé. Dans le secteur de la coiffure, la prolifération des barbiers low cost, notamment dans les zones frontalières, a poussé les associations des employeurs et des employés de la coiffure à mettre en application une convention collective en mars 2018.²

Les facteurs favorisant les risques de sous-enchère salariale

Dans ces métiers, ce sont en majorité des femmes et souvent des employées frontaliers ou étran-



Photo : kailindb-clip sur pixabay.com

¹ <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/40573.pdf> (page 9)

² <https://www.pme.ch/entreprises/2018/11/28/coiffeurs-barbiers-low-cost-se-crepent-chignon>



Photo : Krzyszak sur pixabay.com

gères qui exercent. Des caractéristiques propices à la précarisation de l'activité, qui implique des risques de sous-enchère salariale abusive et répétée, voire de travail forcé.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), [le travail forcé](#) est défini comme « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. Il peut exister lorsqu'une personne est forcée à travailler par les autorités de l'État, par des entreprises privées ou par des personnes [...] Bien que le travail forcé soit universellement condamné, les estimations de l'OIT révèlent que 20,9 millions de personnes dans le monde sont encore victimes du travail forcé. »³

Un cas particulier proche de la traite

En 2016, les gérants d'un salon de coiffure africain de Paris ont été condamnés pour travail dissimulé et emploi de personnes en situation irrégulière. Ceux-ci employaient des personnes arrivées clandestinement. La plupart étaient des femmes africaines et asiatiques, qui auraient été menacées d'être dénoncées à la police. Dans [un article paru en 2017](#), la chaîne d'information BFM TV relève que les employés « étaient payés à la tâche, pour une manucure ou un défrisage par exemple. Or, la journée dépassait souvent les 10 heures sans pause, 6 jours par semaine. La paie ? Certains recevaient 1,43 euro de l'heure, une somme qui tardait souvent à être versée. »⁴⁻⁵

³ ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/forced-labour/lang--fr/index.htm

⁴ <https://www.bfmtv.com/police-justice/y-a-t-il-eu-une-traite-d-etres-humains-dans-un-salon-afro-a-paris-1333123.html>

⁵ <https://www.bastamag.net/L-affaire-des-coiffeurs-sans-papiers-du-57-une-traite-d-etres-humains-en-plein>

Que puis-je faire pour lutter contre ce travail forcé ?

C'est tentant de profiter de ces actions « bon marché » dans le domaine de l'esthétique. Mais cela engage notre responsabilité à deux niveaux :

1. Sans le savoir, nous privons peut-être une personne d'une bonne couverture sociale par ce qu'elle n'est pas salariée. Au pire, elle est une victime du travail forcé et devrait pouvoir connaître ses droits. Cela vaut aussi pour [les personnes sans papier](#).
 2. Se confier à une personne bien formée nous garantit des soins de qualité. Que ce soit dans la coiffure ou la manucure, le risque d'infection ou de mauvaise manipulation de produits peut coûter notre santé.
- Si tu observes qu'une personne n'est pas libre de ses mouvements, semble sous pression ou apeurée, tu peux toujours appeler le numéro de [ACT 212](#) (0840 212 212) et partager tes questionnements.



La beauté est quelque chose que nous recherchons tous, la société nous y encourage ...

- Favorise les produits fabriqués près de chez toi,
- Choisis avec attention ceux à qui tu confies le soin de s'occuper de toi,
- Et rappelle-toi, que rien ne surpasse la beauté intérieure ... comment te sens-tu aujourd'hui ? Es-tu préoccupé(e), amère ? Prends le temps de te réconcilier avec toi-même, avec tes proches et avec Dieu. A coup sûr, c'est ton rayonnement, ta beauté intérieure qui parlera le plus fort.

« Votre beauté ... doit être cachée à l'intérieur de vous-même. Un cœur doux et calme, voilà beauté qui a le plus de valeur pour Dieu et elle ne disparaît pas ... »

(1 Pierre 3: 3-4).

Sources :

<https://www.osar.ch/assets/asylrecht/sans-papiers/sans-papiers-brosch-a7-fr-03.pdf>

[Rapport du Conseil fédéral](#)

ilo.org

